

Fiche d'information : Approche du renforcement des systèmes de santé du Fonds mondial

A. Qu'est-ce que le renforcement des systèmes de santé dans le cadre du mandat du Fonds mondial ?

Un système de santé se compose de toutes les organisations, personnes et actions dont la principale intention est de promouvoir, restaurer et entretenir la santé. Il repose sur l'ensemble des individus, institutions et actions contribuant à garantir la fourniture et l'utilisation efficace de la gamme de produits et d'informations sur la prévention, le traitement et les soins et le soutien aux personnes nécessitant ces services.

Le Fonds mondial est conscient de l'importance de renforcer les systèmes de santé public, privé et communautaire lorsque les faiblesses et manques/lacunes de ces systèmes freinent l'obtention de meilleurs résultats pour réduire la charge du VIH, de la tuberculose et du paludisme.

En privilégiant les liens entre réalisations et résultats pour les trois maladies, le Fonds mondial reste impliqué dans l'octroi de financement pour le renforcement des systèmes de santé (RSS) dans le cadre global de financement des propositions techniquement solides.

B. Pourquoi le renforcement des systèmes de santé est-il important ?

Pour bien fonctionner, les systèmes de santé doivent assumer plusieurs fonctions fondamentales. L'Organisation Mondiale de la Santé a classé ces fonctions en "éléments de base"¹:

- Une prestation de services de santé de qualité, c'est-à-dire la capacité à fournir des interventions personnelles et non personnelles efficaces, sûres et de qualité aux personnes qui en ont besoin ;
- Une force de travail sanitaire performante et réactive, juste et efficace pour obtenir les meilleurs résultats sanitaires possibles étant donné les ressources disponibles et les circonstances ;
- Un système d'information sanitaire qui fonctionne bien et qui garantit la production, l'analyse, la diffusion et l'utilisation d'informations fiables et actualisées sur les déterminants sanitaires, la performance des systèmes de santé et l'état sanitaire ;
- Un système fonctionnant bien pour fournir un accès équitable aux produits et technologies pharmaceutiques et de santé de qualité essentiels ;
- De bons systèmes de financement sanitaire pour lever des fonds adaptés pour la santé, et pour assurer la protection des risques financiers ; et
- Un leadership et une gouvernance efficaces pour garantir l'existence de cadres de politique stratégique et pour que ceux-ci s'allient à une supervision, un développement de coalitions, un cadre de réglementations et de mesures d'incitation appropriées, et une comptabilité efficaces.

Les systèmes de santé inadaptés sont l'un des principaux obstacles à la montée en puissance des interventions permettant de garantir de meilleurs résultats pour le VIH, la tuberculose et le

¹ *L'affaire de tous. Renforcer les systèmes de santé pour de meilleurs résultats sanitaires : cadre d'action de l'OMS*, Genève, Organisation Mondiale de la Santé, 2007.

paludisme. Dans le cadre du mandat du Fonds mondial, le RSS se rapporte aux activités et initiatives visant à améliorer les systèmes de santé sous-jacents des pays dans l'un des six domaines identifiés ci-dessus et/ou à gérer les interactions entre ces derniers de façon à parvenir à ce que les services de santé et les résultats liés aux trois maladies soient davantage équitables et durables.

C. Inclure le renforcement des systèmes de santé dans les propositions

Le Fonds mondial sait que les faiblesses et manques/lacunes des systèmes de santé freinant l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme peuvent être résolus par une approche spécifique à une maladie ou par une approche d'ensemble visant plus d'une des trois maladies (dite "transversale").

Comme dans les séries précédentes, le Fonds mondial encourage les candidats, dans la mesure du possible, à intégrer leurs réponses à ces faiblesses et manques/lacunes dans la/les composante(s) maladie concernée(s). Cette intégration est encouragée, que la réponse soit spécifique à un programme maladie ou qu'elle soit transversale (*reportez-vous au schéma 1 et au schéma 2 ci-après pour les possibilités d'inclure des interventions transversales dans une programmation spécifique à une maladie*).² Lorsque des demandes d'interventions de RSS transversales sont incluses dans la description des programmes spécifiques à une maladie, ces demandes sont évaluées par le Groupe d'examen technique (TRP) comme partie intégrante de son examen de la/des composante(s) maladie concernée(s).

Conformément aux encouragements du Fonds mondial ci-dessus, toutes les réponses aux faiblesses des systèmes de santé spécifiques à une seule maladie doivent être incluses dans la stratégie de mise en œuvre de ladite maladie uniquement.

Cependant, le Fonds mondial reconnaît aussi que certaines réponses transversales ne sont pas faciles à inclure dans les stratégies des programmes maladie. Par exemple, des difficultés peuvent survenir lors de tentatives de répartition d'interventions transversales entre les maladies (*schémas 1 et 2*). Le cas échéant, les candidats doivent demander un financement pour les interventions de RSS transversales nécessaires dans une rubrique distincte, mais complémentaire, (rubrique "Interventions de RSS transversales"³) pour une seule des composantes maladie concernées par la proposition (*reportez-vous au schéma 3 ci-après*).

Pour garantir que les ressources du Fonds mondial aient toujours comme objectif principal l'obtention de meilleurs résultats pour les trois maladies, les informations fournies par les candidats dans la rubrique Interventions de RSS transversales doivent clairement détailler comment les interventions permettront de remédier aux contraintes identifiées des systèmes de santé pour améliorer les résultats en matière de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme (*bien que ces interventions puissent aussi bénéficier à d'autres maladies*).

Lors de l'examen d'une proposition maladie contenant une rubrique Interventions de RSS transversales, le TRP peut recommander un financement, pour mérite technique, à :

- l'ensemble de la proposition maladie, y compris la rubrique distincte Interventions de RSS transversales ; ou
- la proposition maladie sans la rubrique Interventions de RSS transversales ; ou

² Les interventions doivent être décrites dans la stratégie d'intervention du programme spécifique à une maladie (rubrique 4.5.1 de la série 9).

³ Les rubriques concernées sont les rubriques 4B et 5B, et sont disponibles sur la page Web de l'appel à propositions du Fonds mondial.

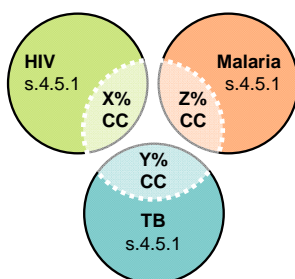
- uniquement la rubrique Interventions de RSS transversales si les interventions de cette rubrique contribuent matériellement à surmonter les contraintes des systèmes de santé afin d'améliorer les résultats de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

Pour soutenir la préparation de demandes solides et appropriées de financement d'interventions de RSS transversales, le Fonds mondial recommande que les acteurs nationaux des systèmes de santé et les acteurs s'intéressant à l'ensemble des maladies soient impliqués dans la CCM et l'élaboration de la proposition. En particulier, le Fonds mondial encourage les candidats à inclure des acteurs impliqués dans les procédés de planification, de budgétisation et d'allocations des ressources pour les programmes maladie nationaux et la réforme du système de santé, et à expliquer le rôle de ces acteurs dans la proposition soumise.⁴ Les candidats sont également encouragés à exploiter les évaluations récentes des faiblesses et manques/lacunes des systèmes de santé (qui peuvent s'étendre au-delà des trois maladies, le cas échéant) lors de la préparation de leur proposition.

Conformément à la volonté du Fonds mondial de soutenir l'obtention de meilleurs résultats pour les trois maladies, le financement du RSS n'est pas disponible indépendamment dans les propositions soumises au Fonds mondial. C'est pourquoi les propositions ne peuvent être soumises lorsqu'une proposition maladie ne demande qu'un financement d'interventions de RSS transversales dans la rubrique distincte prévue à cet effet.

Vous trouverez ci-dessous des schémas fournissant davantage d'informations sur les autres approches possibles pour inclure des interventions de RSS transversales dans les propositions du Fonds mondial.

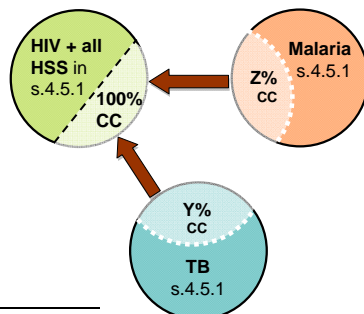
Schéma 1 : Réponses aux contraintes transversales des systèmes de santé réparties entre les maladies et intégrées dans la description du programme comme pour d'autres activités spécifiques du programme (r. 4.5.1 par maladie)



Solution davantage appropriée en cas de volonté d'inclure les interventions de RSS transversales dans chaque proposition maladie. Les interventions de RSS transversales sont décrites dans la stratégie de mise en œuvre par maladie avec toutes les autres interventions du programme maladie (r. 4.5.1).

* "CC" signifie "interventions de RSS transversales"

Schéma 2 : Réponses aux contraintes transversales des systèmes de santé incluses dans une seule maladie, mais intégrées à la description du programme pour cette maladie et comme pour d'autres activités spécifiques du programme (r. 4.5.1 dans l'une des propositions maladie)

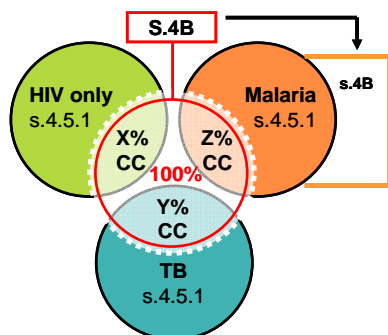


Solution davantage appropriée en cas d'interventions de RSS transversales plus particulièrement adaptées à l'une des trois maladies. Les interventions de RSS transversales sont décrites dans la stratégie de mise en œuvre de cette maladie avec toutes les autres interventions du programme maladie (r. 4.5.1).

Dans cet exemple, toutes les interventions de RSS transversales sont incluses dans la proposition VIH.

⁴ Par exemple : le personnel des ministères de la Planification ou des Finances, et les acteurs impliqués dans d'autres processus d'élaboration de propositions pour un soutien aux systèmes de santé, y compris par l'intermédiaire de la Banque mondiale ou de la GAVI.

Schéma 3 : Réponses aux contraintes transversales des systèmes de santé incluses à la rubrique Interventions de RSS transversales associée à une seule maladie (r. 4B dans une seule maladie)



Solution davantage appropriée en cas d'interventions de RSS qui sont transversales et incluses de façon plus adéquate dans un ensemble d'interventions
(dans cet exemple, toutes les interventions de RSS transversales sont incluses dans la proposition Paludisme).
 Le TRP examinera cette rubrique distinctement de la proposition Paludisme et peut recommander (i) la partie Paludisme et la partie Interventions de RSS transversales, ou (ii) la partie Paludisme uniquement, ou (iii) la partie Interventions de RSS transversales uniquement.